

Pendant l'été, Santé publique France surveille l'exposition de la population à la chaleur et les impacts sur la santé.

Chaque année, le bilan de cette surveillance apporte des éléments pour faire évoluer la prévention et l'adaptation. Retour sur l'été 2023.

Qu'appelle-t-on canicule ?

Les canicules sont définies par département lorsque les moyennes de 3 jours des températures minimales et maximales mesurées dépassent les seuils d'alerte.

En Nouvelle-Aquitaine

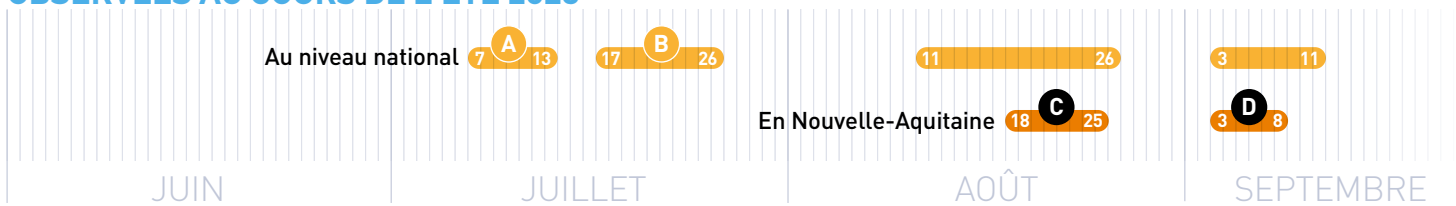
La région Nouvelle-Aquitaine a connu deux épisodes de canicules en 2023. L'impact sur la santé s'est traduit par **162 actes SOS Médecins, 537 passages aux urgences dont 353 suivis d'une hospitalisation, et 188 décès attribuables à la chaleur.**

Au niveau national
ÉTÉ 2023



été le plus chaud observé dans l'Hexagone depuis le début du XX^e siècle.

EN NOUVELLE-AQUITAINE, DEUX CANICULES OBSERVÉES AU COURS DE L'ÉTÉ 2023

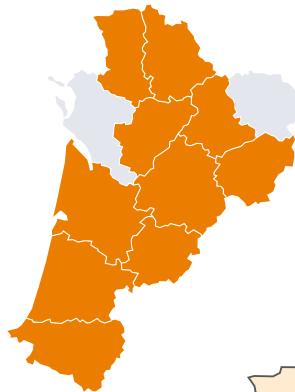


C 18 au 25 août

10 départements concernés sur 12

Durée par département

MIN 4 jours
MAX 8 jours
MOYENNE 5,2 jours



D 3 au 8 septembre

1 département concerné sur 12

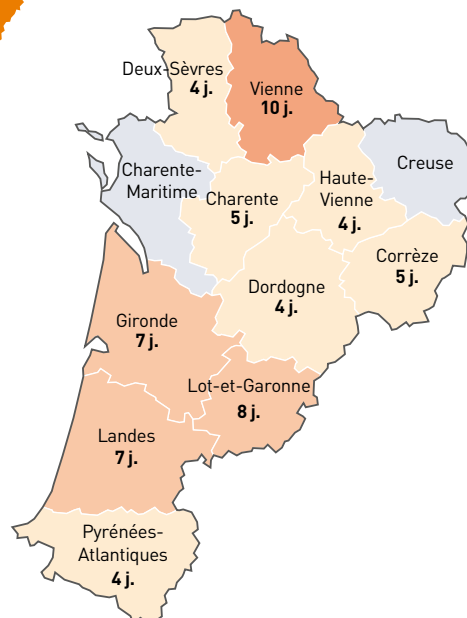
Durée par département

MIN 6 jours
MAX 6 jours
MOYENNE 6 jours



Qu'est-ce qu'un seuil d'alerte ?

Les seuils d'alerte correspondent à des températures associées à une augmentation importante du risque de mortalité de la population exposée à la chaleur. Ils ont été définis pour chaque département sur une période historique de 30 ans.



Nombre de jours de canicule en 2023

- Plus de 20 jours
- 15 à 19 jours
- 10 à 14 jours
- 6 à 9 jours
- 3 à 5 jours
- Aucun

RECOURS AUX SOINS D'URGENCE : QUEL IMPACT DE L'EXPOSITION À LA CHALEUR ?

Santé publique France surveille les recours aux soins d'urgence, notamment un indicateur iCanicule (hyperthermie / coup de chaleur, déshydratation, hyponatrémie) reflétant spécifiquement des effets sur la santé apparaissant rapidement après une exposition à la chaleur. Cet indicateur décrit la dynamique des recours aux soins afin d'adapter si besoin les mesures de prévention et de gestion.

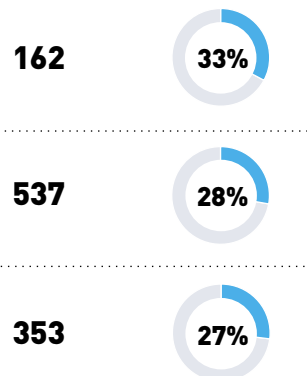
Durant la période de surveillance

(1^{er} juin – 15 septembre)

	Total	14 ans et moins	15 à 74 ans	75 ans et plus
Actes SOS Médecins pour iCanicule	498	29%	49%	22%
Passages aux urgences pour iCanicule	1 936	10%	38%	52%
Hospitalisations suite à un passage aux urgences pour iCanicule	1 323	7%	33%	60%

Durant les canicules

Total Part sur la période de surveillance



MORTALITÉ : QUELLE PART ATTRIBUABLE À LA CHALEUR ?

Santé publique France estime *a posteriori* par département la mortalité toutes causes attribuable à l'exposition de la population générale à la chaleur. L'objectif est d'illustrer le poids de l'exposition de la population générale à la chaleur dans la mortalité toutes causes, et son évolution spatiale et temporelle.

Durant la période de surveillance

(1^{er} juin – 15 septembre)

577 DÉCÈS

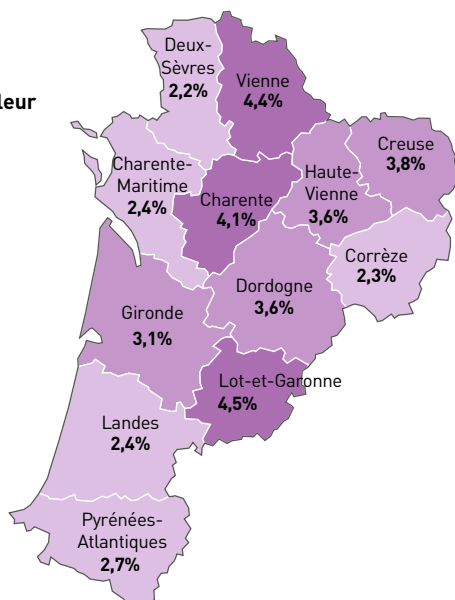
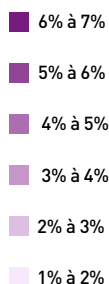
sont attribuables à la chaleur



soit **3 décès sur 100 observés**

Les 75 ans et plus représentent **trois quarts de ces décès**

Part de la mortalité attribuable à la chaleur



Durant les canicules

188 DÉCÈS

sont attribuables à la chaleur



soit **12 décès sur 100 observés**

Les 75 ans et plus représentent **trois quarts de ces décès**

Part de la mortalité attribuable à la chaleur

